Commission
des titres d'ingénieur

Complément d'avis n° 2023/05
relatif à l'accréditation de
l'École de l'air et de l'espace

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans l'avis n° 2023/05 sur l'ensemble des recommandations.

- Vu la demande présentée par l'École de l'air et de l'espace ;
- Vu le rapport établi par Rémy ROGACKI (membre auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 15 avril 2026 ;

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **favorablement** du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Complément d'avis délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 15 avril 2026.

Signé électroniquement
par la Présidente
Claire PEYRATOUT

COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR
Cti
Commission des titres d'ingénieur
44 rue Cambronne / 75015
France
www.cti-commission.fr